

L'action du ministère de la Culture en faveur de la photographie

Rencontres d'Arles 2018

DOSSIER DE PRESSE
2 JUILLET 2018

La politique du ministère de la Culture en faveur de la photographie

Les Rencontres de la photographie d'Arles 2018

A l'occasion de son discours prononcé pour l'inauguration des Rencontres de la photographie d'Arles, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a souhaité rappeler l'attachement du ministère à la photographie et aux photographes. Le ministère s'est doté en 2017 d'une Délégation à la photographie, placée au sein de la Direction générale de la création artistique, et dont l'objectif est de mener une politique novatrice en faveur des professionnels, du soutien à la création, de la diffusion et de la circulation des œuvres photographiques, de la préservation, de l'enrichissement et de la valorisation des collections publiques de photographie.

Dès septembre 2018, la mise en place du Parlement de la photographie offrira un lieu d'échange et de dialogues entre les professionnels du secteur qui l'attendaient de longue date. En outre, une commande photographique nationale sur le thème « Flux, une société en mouvement » a été lancée le 11 juin 2018, un dispositif national d'éducation à l'image verra le jour à l'automne et des actions en faveur de l'égalité hommes/femmes et de l'international sont engagées.

La Délégation à la photographie

Une Délégation à la photographie a été créée par arrêté du 22 juin 2017 (modifiant l'arrêté du 12 juin 2015 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction générale de la création artistique). Elle est placée au sein de la Direction générale de la création artistique et son champ de compétence inclut la photographie dans toutes ses composantes. Marion Hislen est déléguée à la photographie, une personne est chargée auprès d'elle de l'économie du secteur, des relations avec les professionnels et des actions de soutien à la création et une autre, conservatrice du patrimoine, est responsable scientifique pour la photographie patrimoniale et chargée des relations avec les directions des établissements concernés par les acquisitions, dons et legs.

La Délégation à la photographie est chargée de :

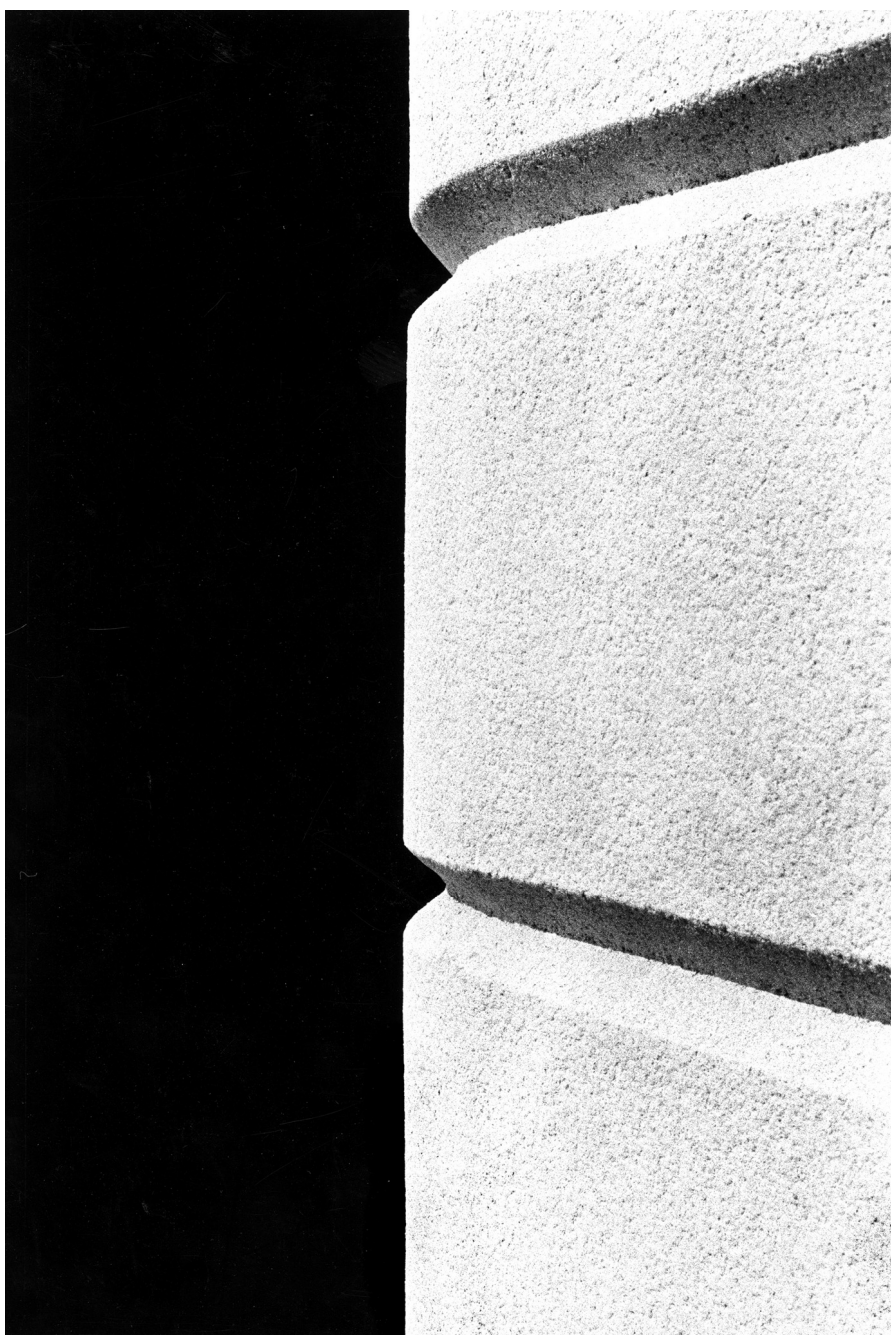
- organiser la coordination des différents services de l'administration centrale compétents et de leurs opérateurs concernés dans le champ de la photographie ;
- élaborer chaque année la synthèse des actions mises en œuvre par le ministère et ses opérateurs dans le domaine de la photographie ;
- accompagner les projets de recherche dans le secteur de la photographie ;
- renforcer la visibilité de la photographie auprès du grand public ;
- favoriser et accompagner la mise en œuvre d'acquisitions et de commandes photographiques au bénéfice des collections publiques ;
- devenir l'interlocuteur unique identifié des photographes et de leurs ayants droits pour les accompagner dans toutes leurs problématiques patrimoniales.

La France, pays de l'invention de la photographie, accompagne cette discipline avec volontarisme en finançant un ensemble d'institutions qui assurent sa conservation et sa diffusion (BnF, Centre Pompidou, musée d'Orsay, Cnap, Jeu de Paume) et le réseau des centres d'art qui permet une présence sur l'ensemble du territoire. Cette géographie fait de la France un pays exemplaire et unique d'accompagnement des arts visuels. Le ministère de la Culture contribue par ailleurs au soutien à la création photographique par une politique importante d'acquisitions (Cnap et FRAC) et l'accompagnement de grands événements tels que Paris photo, les Rencontres d'Arles et Visa pour l'image.

Sam Stourdzé, directeur des Rencontres d'Arles, a remis à Françoise Nyssen le « Rapport de la mission sur la conservation et la valorisation des fonds photographiques patrimoniaux » le 11 juin 2018. Il apporte des éléments de réflexion qui seront étudiés dans les semaines à venir par le ministère de la Culture.

Lancement du Parlement de la photographie

Le Parlement de la photographie, instance de concertation mise en place par le ministère de la Culture, tiendra ses premières séances de travail en septembre 2018. Des réunions de préfiguration ont été organisées au printemps 2018. Le Parlement de la photographie se veut un lieu d'échange et de dialogue entre tous les acteurs du monde de la photographie. Son objectif est de dégager des recommandations concrètes d'action publique dans le domaine de la photographie. Afin de répondre aux enjeux spécifiques de cette discipline, le Parlement de la photographie s'organise en trois comités thématiques : photojournalisme, création et patrimoine. Ils doivent se réunir plusieurs fois par an pour élaborer des préconisations qui seront ensuite partagées et rendues publiques lors d'une séance plénière annuelle.



Ralph Gibson, « Arles » - courtesy galerie Thierry Bigaignon

Soutien à la création

Commande photographique nationale 2018 : *Flux, une société en mouvement*

Sur une initiative du ministère de la Culture, le Centre national des arts plastiques (Cnap), en partenariat avec le CRP/ Centre régional de la photographie Hauts-de-France et Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France, a lancé le 18 juin un appel à candidatures pour une commande photographique nationale sur le thème « Flux, une société en mouvement ». Ouvert à une diversité de pratiques photographiques, il s'adresse aux photographes auteurs évoluant dans le champ large de l'image fixe et les invite à se saisir de ce thème en ayant à cœur de se faire l'écho de notre monde et de ses enjeux contemporains.

Cet appel à candidature vise à sélectionner quinze photographes qui seront dotés chacun d'un financement de 10 000€ afin de conduire leur projet. Cette commande fera l'objet d'une publication et d'expositions en 2020 par les lieux partenaires (CRP/ Centre régional de la photographie Hauts-de-France et Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France).

Les œuvres réalisées dans le cadre de cette commande publique rejoindront le Fonds national d'art contemporain, collection gérée par le Cnap.

Les dossiers sont à envoyer entre le 1^{er} et le 15 septembre 2018 en respectant les modalités figurant sur le site Internet du ministère de la Culture (lien [ici](#)).

Une commande photographique nationale sera ouverte tous les deux ans sur un thème différent.

Commande photographique nationale *Les Regards du Grand Paris*

La commande photographique *Les Regards du Grand Paris* est portée par les Ateliers Médicis et le Cnap. Elle s'étend en une commande annuelle de 2016 à 2026. *Les Regards du Grand Paris* s'inscrivent dans la lignée des campagnes photographiques qui ont su se faire l'écho des profondes mutations sociales de la France. La transformation de l'agglomération parisienne en une métropole du XXI^{ème} siècle constitue le défi du Grand Paris que les photographes de cette commande, dans toute la diversité de leurs approches, vont révéler. Élément du soutien à la création, la commande vise aussi à enrichir notre patrimoine en rejoignant le Fonds national d'art contemporain. Ouverte à une diversité de pratiques, elle invite des artistes évoluant dans le champ large de l'image documentaire à livrer leur regard sur la mutation de la métropole parisienne. Au travers de modes de production et de diffusion variés et innovants, le but de cette commande est autant de proposer une diversité de regards que de les donner à voir à travers les territoires. L'appel à candidatures de la troisième commande qui aura pour thème « Le Grand Paris, fiction vraie » sera lancé le 2 juillet 2018.

www.ateliersmedicis.fr

Une politique ambitieuse pour le patrimoine photographique

La préservation et la valorisation des fonds des grands photographes de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle constituent un enjeu patrimonial majeur pour le ministère de la Culture. Il s'agit notamment d'accompagner au mieux les photographes ou leurs ayants droits dans leur réflexion sur le devenir de leurs fonds photographiques et de faciliter les dons à des institutions publiques. La Délégation à la photographie est désormais l'interlocuteur privilégié et le point d'entrée des institutions et des photographes.

Un Comité national pour le patrimoine photographique, réunissant des experts et des responsables d'institutions, sera mis en place afin d'étudier les projets et de coordonner la politique d'acquisition des fonds photographiques auprès des institutions publiques.

Les collections publiques photographiques françaises sont d'une richesse exceptionnelle avec notamment les fonds de la BnF, du musée d'Orsay, du Centre Pompidou / Musée national d'art moderne, du Cnap ou de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Actualité des fonds photographiques d'importance :

Fonds Émile Zola acquis en salle des ventes en décembre 2017 (en partenariat avec la BnF, le Musée d'Orsay, la Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et le musée Carnavalet).

Émile Zola (1840-1902) débute sa pratique photographique en 1894 et l'exerce intensément jusqu'à sa mort. On compte ainsi 10 appareils et 3 laboratoires dans ses différentes résidences. Ami de Carjat, Pierre-Lanith Petit et Nadar, il photographie à la chambre et s'intéresse aux balbutiements de la photographie instantanée. Le fonds est riche de 1 909 négatifs sur plaques de verre et présente des portraits (famille et proches), des promenades à Paris (Exposition universelle de 1900 notamment), Verneuil et Médan, des voyages en Italie et en Angleterre. Le fonds, en cours d'inventaire, sera numérisé pour une présentation en ligne.

Fonds Jean Pottier acquis par donation en 2017.

Reporter-photographe à partir de 1956, Jean Pottier (né en 1932) a, pendant plus de cinquante ans, travaillé pour de nombreux titres de presse comme *Panorama chrétien* ou *Le Nouvel Observateur*. Photographe social, de la vie quotidienne et de l'emploi, il a photographié les hommes et les femmes à leur poste de travail, dans leur habitat et dans leurs loisirs. Le fonds comprend 295 000 négatifs et diapositives couleur, 147 albums de planches-contacts, 28 000 tirages, 2 cartons de correspondances et 12 cartons de justificatifs de publication ; il traite principalement d'architecture, de vie quotidienne des années 1950 aux années 1990, de mouvements sociaux, d'industrie (notamment nucléaire) et de vie culturelle.

Fonds Vieilles Maisons françaises acquis en juin 2018.

Le fonds VMF est un fonds documentaire lié au patrimoine : le magazine *Vieilles Maisons françaises* a fait régulièrement appel à de nombreux photographes locaux. Les photographies ont été réalisées à l'occasion de la production du magazine périodique depuis 1958. Le fonds est composé d'environ 105 000 documents argentiques (négatifs, planches contacts, tirages) et d'environ 135 000 fichiers numériques. Il s'enrichit chaque année de nouveaux fichiers numériques, au fur et à mesure de la production du magazine, ces nouvelles photographies étant proposées également en don sous forme de versement annuel.

Fonds Gilles Ehrmann (1928-2005), en cours d'acquisition.

Photographe ayant travaillé régulièrement pour des revues telles que *Réalités* ou *L'Architecture d'aujourd'hui*, Gilles Ehrmann a réalisé des portraits d'artistes, des reportages sur le théâtre ou le voyage et publié divers ouvrages dont le très recherché *Les Inspirés et leurs demeures*. Le fonds est remarquable et comprend à la fois des négatifs, des tirages et des archives.

Fonds Ralph Gibson : legs annoncé par l'artiste le 11 juin 2018.

Photographe américain, né en 1939 à Los Angeles, Ralph Gibson est reconnu en France dès 1975 pour ses photos aux cadrages particuliers presque architecturaux, au festival des Rencontres d'Arles.

Ralph Gibson a annoncé à la ministre de la Culture sa volonté de léguer à l'État français plusieurs centaines de négatifs, planches contacts, documentation et autres éléments relatifs à la partie française de son œuvre, notamment les tirages publiés dans les ouvrages *L'Œil Flottant*, *L'histoire de France* et *L'Aire de Bourgogne*.

Fonds Sabine Weiss : donation au Centre Pompidou.

Photographe suisse, dernière représentante du grand courant de la photographie dite humaniste, Sabine Weiss a choisi de donner un ensemble significatif de photographies au Centre Pompidou - Musée national d'art moderne.

Fonds Denis Brihat (en cours)

Denis Brihat, né en 1928, ancien collaborateur de l'agence RAPHO, lauréat en 1957 du prix Niépce, s'installe en 1958 à Bonniex, afin de mener une recherche sur la restitution des couleurs et des matières de la nature par le biais de virages métalliques et de procédés de gravure de la gélatine. Ami de Sudre, Doisneau, Dieuzaide, il contribue à fonder les Rencontres d'Arles. Si Jean-Claude Lemagny acquiert pour la BnF dès les années 1970 de nombreux et importants tirages noir et blanc, la donation envisagée (une centaine de tirages et de carnets de recherche donnés à la BnF et à la MAP) et l'exposition que lui consacrera la BnF en 2019 dans sa galerie des donateurs, permettront de valoriser l'œuvre de ce photographe encore trop méconnu.

Éducation artistique et culturelle

MOOC « Une histoire brève de la photographie »

A partir de novembre 2018, la Réunion des Musées nationaux – Grand Palais proposera gratuitement un MOOC (cours en ligne ouvert et massif) sur l'histoire de la photographie. Conçu en collaboration avec la Fondation Orange, il s'adressera au plus grand nombre. Il fait suite au succès rencontré par trois MOOC précédents, fruits de ce même partenariat, qui ont su attirer plus de 68 500 participants. Il ambitionne d'utiliser toutes les potentialités numériques pour rendre la culture accessible à tous et créer de nouvelles formes de relation avec le public « étudiant ». Le MOOC « Une brève histoire de la photographie » permettra d'appréhender ce médium très populaire et utilisé par tous mais dont l'histoire reste méconnue.

www.moocphoto.com

Dispositif national d'éducation à l'image

Le ministère de la Culture soutient la mise en place d'un nouveau dispositif national d'éducation artistique et culturelle autour de la photographie. Porté par Diagonal, réseau de 18 structures de production et de diffusion dédiées à la photographie, il vise à concevoir et mettre en œuvre un programme d'ateliers de sensibilisation et de pratique par et avec l'image avec une charte de qualité (rencontre d'un artiste et pratique artistique, 30 heures d'atelier minimum). Il s'appuie sur une collaboration étroite entre ces structures et des artistes photographes. Ce dispositif doit notamment permettre le développement de nouveaux outils pédagogiques et un meilleur partage des bonnes pratiques en matière d'éducation à l'image. Il permettra d'augmenter de 20% le programme d'éducation artistique autour de la photographie mis en œuvre par Diagonal disséminé partout en France.



*Marie-Noëlle Boutin - Titre de la série : « Territoires de jeunesse »
Commande photographique nationale « La jeunesse en France »
réalisée par le Centre national des arts plastiques et l'association CÉTÀVOIR*

Elles X Paris Photo

Le ministère de la Culture organise une série d'actions de valorisation des femmes photographes, notamment dans le cadre de Paris Photo 2018. Fannie Escoulen, commissaire indépendante, a été chargée de la mise en œuvre de « Elles X Paris Photo ».

Ainsi, l'après-midi du jeudi 8 novembre est dédié au sujet avec des rencontres/débats invitant des femmes photographes, commissaires, directrices de musées, collectionneuses, critiques d'art et une conférence sur la place des femmes dans la photographie. La salle de cinéma MK2 / Grand Palais proposera le même jour une séance spéciale autour des femmes artistes/vidéastes : sélection effectuée par Pascale Cassagnau (Cnap) et Mathieu Orléan (Cinémathèque française).

Par ailleurs, Fannie Escoulen proposera son parcours de Paris Photo avec une sélection d'œuvres des galeries, un parcours hors les murs d'événements et expositions à Paris mettant en valeur les travaux de femmes photographes et proposera une sélection spéciale des éditeurs autour de la thématique des femmes photographes.



*Pablo Baquedano - Tiré de la série : « Nightclubs »
Commande photographique nationale « La jeunesse en France »
réalisée par le Centre national des arts plastiques et l'association CÉTàVOIR*

Action internationale

***Curators' meeting* : un dispositif d'aide de coproduction à l'international**

Destiné aux professionnels étrangers et français, le rendez-vous *Curators' meeting*, vise à susciter la coproduction et la circulation d'expositions produites par des centres d'art photographiques. Organisée par le ministère de la Culture et l'Institut français pendant Paris Photo, cette rencontre participera à la promotion et à la valorisation des photographes français à l'international.

Résidences photographiques croisées Arles / Afrique

Un programme de résidences croisées est engagé par l'Institut français et les Rencontres d'Arles dans le cadre de la politique de soutien à la jeune création artistique. Deux photographes africains seront accueillis pendant les Rencontres d'Arles 2019 et pourraient présenter une restitution de leurs créations lors de l'édition suivante du festival. Parallèlement, deux photographes français partiront à Bamako et dans le nouveau lieu de résidence de l'Institut français de Saint-Louis du Sénégal, la Villa Ndar.



Francis Morandini, « Écllosion », 2017
Commande photographique nationale Les Regards du Grand Paris

Édito de la ministre pour les Rencontres d'Arles 2018

Arles ne serait pas Arles sans la photographie. Arles ne serait pas Arles sans Les Rencontres qui, chaque année depuis 1970, font vibrer la ville, son territoire, et font converger les photographes et les amoureux de la photographie du monde entier.

Arles réunit les publics et concilie les photographies, toutes les photographies, dans la diversité de leurs pratiques et de leurs diffusions. Gage de leur qualité et de leur faculté à rassembler, Les Rencontres ont connu une fréquentation exceptionnelle en 2017 avec 125 000 visiteurs. En Chine, le succès de la 3^{ème} édition du festival Jimei x Arles International Photo Festival atteste de l'aura mondiale de la manifestation. Elle constitue un vecteur important pour les coopérations culturelles de tous ordres.

Le rayonnement des Rencontres doit beaucoup à leur capacité à se renouveler, à innover, à soutenir les artistes de demain. A ce titre, je salue tout particulièrement le Nouveau Prix Découverte, qui change et s'ouvre aux galeries, maillon essentiel de la professionnalisation des jeunes photographes, mais aussi le Dummy Book Award qui, pour la quatrième année consécutive, avec la Fondation Luma, récompense la publication d'une maquette de livre.

Je tiens à remercier chaleureusement Sam Stourdzé et ses équipes d'avoir préparé cette 49^{ème} édition, avec toute la passion qui les anime. Je ne doute ni de sa richesse, ni de l'enthousiasme qu'elle saura susciter. Le ministère de la Culture est fier de soutenir, plus que jamais, la photographie et les photographes, alors qu'une délégation dédiée à la promotion de cet art vient d'être créée.

Bon événement à tous les visiteurs des Rencontres !

Françoise Nyssen,
Ministre de la Culture

Contacts presse

Ministère de la Culture / Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Ministère de la Culture / Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez : 01.40.15.88.53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Photographie



*Géraldine Millo, « Idaline, Donner le bain au nourrisson, CAP Petite Enfance, Mantes-la-Ville »
Tiré de la série : « Vestales », commande photographique nationale « La jeunesse en France »
réalisée par le Centre national des arts plastiques et l'association CÉTàVOIR*



www.culture.gouv.fr

juillet 2018